

2026



Dossier de Presse

L'accessibilité téléphonique, un enjeu d'égalité



Audition & surdit  : un enjeu de soci t 

La perte d'audition : une r alit  largement sous-estim e

En France, environ 7 millions de personnes sont sourdes ou malentendantes, selon la Direction de la Recherche, des  tudes, de l' valuation et des Statistiques (DREES).

Les travaux de la cohorte Constances indiquent par ailleurs qu'un adulte sur quatre pr sente une forme de surdit .

D'apr s les projections, l'Organisation Mondiale de la Sant  estime que 2,5 milliards de personnes seront atteintes d'une perte ou d ficiance auditive plus ou moins prononc e, d'ici 2050   l' chelle mondiale.

Malgr  l'ampleur du nombre de personnes concern es, la perte auditive reste trop souvent banalis e ou ignor e alors qu'elle a des cons quences tangibles, notamment la perte d'autonomie et de lien social.





Téléphoner : un geste anodin ? Pas pour tout le monde

Le téléphone est un exemple parfait de ces conséquences. Cet outil est central dans le quotidien de nombreuses personnes, que ce soit pour les démarches administratives, l'accès aux soins, ou tout simplement les interactions avec des proches.

Pour une personne malentendante, une conversation téléphonique peut très rapidement devenir source de stress : difficulté à suivre, mauvaise compréhension, fatigue cognitive ... Peut s'en suivre un véritable frein à l'utilisation du téléphone, qui devient une barrière invisible, génératrice d'isolement.

Un cadre légal structurant et une solution concrète

La question de l'accessibilité des communications téléphoniques est aujourd'hui intégrée aux politiques publiques en France. Promulguée le 7 octobre 2016, **la loi pour une République numérique** constitue un texte de référence. Cette loi affirme le principe selon lequel les services numériques et de communication doivent être accessibles au plus grand nombre.

Un dispositif national au service de l'accessibilité porté par les opérateurs télécoms

Le Centre Relais Téléphonique (CRT) est un **dispositif national destiné à garantir cette accessibilité des communications téléphoniques aux personnes sourdes et malentendantes**, mis en place sous l'impulsion des opérateurs de télécommunications, réunis au sein de la Fédération Française des Télécoms. Le CRT permet aux utilisateurs de passer et de recevoir des appels téléphoniques avec tout type d'interlocuteur (particuliers, entreprises ou administrations) sans que ces derniers aient besoin d'un équipement spécifique. Plusieurs modes de communication sont proposés, afin de s'adapter aux besoins et aux préférences des utilisateurs :

transcription écrite
instantanée

Interprétation en
langue des signes
française (LSF)

Langue française
parlée complétée

Autres formes de médiation
humaine et technologique
prévues par le dispositif

Le rôle de Rogervoice

Rogervoice a été choisi en 2018 comme prestataire du dispositif. Depuis 8 ans, les clients des opérateurs de la Fédération Française des Télécoms bénéficient d'un crédit horaire mensuel de communication. Pour bénéficier de ce crédit, qui se renouvelle chaque mois automatiquement, il suffit aux usagers de créer un compte sur l'application mobile.



Rogervoice a été choisi en **2018** comme prestataire du dispositif.

Depuis 8 ans, les clients des opérateurs de la **Fédération Française des Télécoms** bénéficient d'un crédit horaire mensuel de communication.

Pour bénéficier de ce crédit, qui se renouvelle chaque mois automatiquement, il suffit aux usagers de créer un compte sur l'application mobile.

Rendre la communication téléphonique accessible à tous

Lancée en **2015**, Rogervoice est la **première application mobile française permettant aux personnes sourdes ou malentendantes de passer et recevoir des appels téléphoniques en lisant la transcription en temps réel des paroles de leur interlocuteur.**

L'application, disponible sur AppStore et Google Play, s'appuie sur **l'intelligence artificielle** qui transforme instantanément la voix en texte.

Au fil des années l'application s'est enrichie et offre de nombreuses fonctionnalités conçues pour faciliter la communication :

Archivage sécurisé des conversations, sur le mobile de l'utilisateur, permettant ainsi de relire et même d'effectuer des recherches dans les conversations passées

Téléphonie complète : gestion d'appels entrants et sortants, annuaire, appels vers tous les numéros fixe et mobiles et à l'étranger, messagerie avec transcription automatique du répondeur

Confidentialité totale : les conversations sont sécurisées et non conservées

Transcription de la messagerie vocale, permettant de lire les messages laissés sur répondeur

Transcription d'appels audios et vidéos en temps réel

Au-delà du sous-titrage instantané, Rogervoice a étendu ses services à différents modes d'appel grâce à des professionnels : Langue des Signes Française, Langue française Parlée Complétée, sous-titrage enrichi, sous-titrage compatible braille.

Rendre la communication téléphonique accessible à tous

Lancée en **2015**, Rogervoice est la **première application mobile française permettant aux personnes sourdes ou malentendantes de passer et recevoir des appels téléphoniques en lisant la transcription en temps réel des paroles de leur interlocuteur.**

L'application, disponible sur AppStore et Google Play, s'appuie sur **l'intelligence artificielle** qui transforme instantanément la voix en texte.

Au fil des années l'application s'est enrichie et offre de nombreuses fonctionnalités conçues pour faciliter la communication :

Transcription d'appels audios et vidéos en temps réel

Transcription de la messagerie vocale, permettant de lire les messages laissés sur répondeur

Confidentialité totale : les conversations sont sécurisées et non conservées

Téléphonie complète : gestion d'appels entrants et sortants, annuaire, appels vers tous les numéros fixe et mobiles et à l'étranger, messagerie avec transcription automatique du répondeur

Téléphonie complète : gestion d'appels entrants et sortants, annuaire, appels vers tous les numéros fixe et mobiles et à l'étranger, messagerie avec transcription automatique du répondeur

Au-delà du sous-titrage instantané, Rogervoice a étendu ses services à différents modes d'appel grâce à des professionnels : Langue des Signes Française, Langue française Parlée Complétée, sous-titrage enrichi, sous-titrage compatible braille.

Une certification fédérale aux Etats-Unis

Déjà présent dans plusieurs pays, l'entreprise accélère son développement international depuis 2024, date à laquelle Rogervoice a obtenu la **certification auprès de la Commission Fédérale des Communications (FCC) aux Etats-Unis**. Une des rares entreprises françaises à obtenir une quelconque certification fédérale américaine, Rogervoice est fier d'y exporter son savoir-faire.

Un juste retour des choses pour son fondateur, lui-même franco-américain. Aux Etats-Unis, l'accessibilité est fortement encadrée par une loi fédérale, le Americans with Disabilities Act (ADA). **Rogervoice opère sous le programme du Service de Relais Téléphonique (TRS) parmi seulement une douzaine d'autres entreprises certifiés.**



Timeline & chiffres clés

Les grandes dates



Rogervoice en chiffres



Rogervoice, une entreprise à mission

En 2025, Rogervoice a officiellement obtenu le statut de société à mission. Ce statut reconnaît l'engagement d'une entreprise à inscrire des objectifs sociaux et/ou environnementaux au cœur de son activité, au-delà de sa seule performance économique.

En devenant société à mission, Rogervoice a formalisé sa raison d'être, désormais inscrite dans ses statuts "Allier expertise humaine et technologique pour rendre la télécommunication accessible à tous" qui se traduit concrètement par deux objectifs qui structurent les choix stratégiques de l'entreprise, orientant son développement vers :

- Des solutions d'accessibilité téléphonique universelle
- Une technologie responsable

L'adoption de ce nouveau statut s'inscrit dans la continuité du positionnement de Rogervoice (concevoir des solutions d'accessibilité téléphonique répondant à des enjeux de société, dans un cadre à la fois technologique, humain et institutionnel) et vient renforcer son engagement à faire évoluer les pratiques en matière d'accessibilité et d'inclusion dans le secteur des télécommunications.

La mise en œuvre de la raison d'être et des objectifs de Rogervoice est suivie par un comité de mission, qui a pour rôle d'évaluer régulièrement la cohérence entre les engagements déclarés et les actions menées par l'entreprise, et de formuler des recommandations le cas échéant.

Le fondateur : Olivier Jeannel

De la surdité à l'innovation

L'histoire de Rogervoice illustre parfaitement comment l'expérience personnelle peut devenir un moteur d'innovation sociale. Olivier Jeannel est franco-américain. Né à Los Angeles, il devient sourd-profond à l'âge de 2 ans. Il grandit en Californie et bénéficie de services adaptés, notamment lors de ses études à UC Berkeley. Formé dans un environnement où l'accessibilité est davantage intégrée, l'inclusion lui paraît être une évidence.

En arrivant en France pour finir ses études à Science Po, il constate un écart important dans son environnement, où le “système D” remplace bien souvent l'inclusion.

Olivier Jeannel entame une carrière chez Orange à la direction financière du groupe, à Paris et à Madrid. Il bénéficie des services de transcription des réunions, réservés d'avance et assurés par des transpositeurs professionnels, pris en charge par son employeur. Or, lui ne peut pas téléphoner de manière véritablement autonome, confidentielle, immédiate, 24/7, depuis un mobile... **En 2011, lors de la sortie des premiers assistants vocaux sur smartphone, il a un déclic :** la reconnaissance automatique de la parole pourrait enfin lui permettre de téléphoner de façon indépendante.

“

Je n'ai pas créé cette application parce que moi, je voulais téléphoner, mais parce que tout le monde utilise le téléphone sans se poser de question.

”

Olivier Jeannel

En effet, qui n'a jamais reçu l'appel d'un livreur qui ne trouve pas une adresse, du secrétariat d'un médecin pour décaler un rendez-vous ou tout simplement de sa famille et de ses amis pour prendre des nouvelles ?

Cette prise de conscience marque un tournant : permettre aux personnes sourdes et malentendantes de téléphoner de manière autonome, à équivalence fonctionnelle et sans intermédiaire imposé, devient un objectif central.

En 2014, Olivier Jeannel fonde Rogervoice avec une ambition claire : **allier technologie et expertise humaine pour rendre la communication téléphonique accessible à tous**. L'objectif n'est pas seulement de redonner de l'autonomie dans des situations essentielles de la vie quotidienne, professionnelle et sociale. C'est aussi déstigmatiser et décomplexer le sujet du handicap notamment auditif, avec un regard jeune et une approche différente.



Un porte-parole de l'accessibilité

Au fil des années, Olivier Jeannel s'est imposé comme une voix reconnue sur les sujets d'accessibilité numérique et de handicap auditif. Son parcours personnel, combiné à son expérience d'entrepreneur, lui permet de porter un discours à la fois incarné et structuré, auprès des médias comme des acteurs institutionnels.

Retours utilisateurs et partenaires

Ils utilisent Rogervoice au quotidien

L'impact de Rogervoice se mesure avant tout à travers les témoignages des utilisateurs de l'application :

“

Ça contribue à ma dignité, ça contribue à ma place de maman. C'est agréable aussi de se dire qu'on peut faire les choses comme tout le monde.

”

“

J'ai 87 ans.
Je m'accroche parce que je suis malentendante et cette appli est une merveille. Je prends mes rdv toute seule maintenant, au lieu de demander à mon compagnon. Quels changements déjà pour moi. Merci encore.

”

“

J'ai obtenu mon premier poste de salarié grâce à l'application, avec une codeuse en LfPC. Je suis vraiment contente car si je n'avais pas eu l'application, je n'aurais pas eu le poste !

”

“

Rogervoice me permet maintenant d'être autonome et capable de régler mes rendez-vous sans problème en toute sérénité et confiance. Bravo !!

”

“

Idéal pour passer des appels avec mon conjoint devenu malentendant. Cela lui permet aussi d'éviter l'isolement et de rester en contact avec ses amis. Merci.

”

De nombreux partenariats B2B

Rogervoice accompagne également plus de 40 grandes marques et entreprises pour rendre leurs services accessibles.

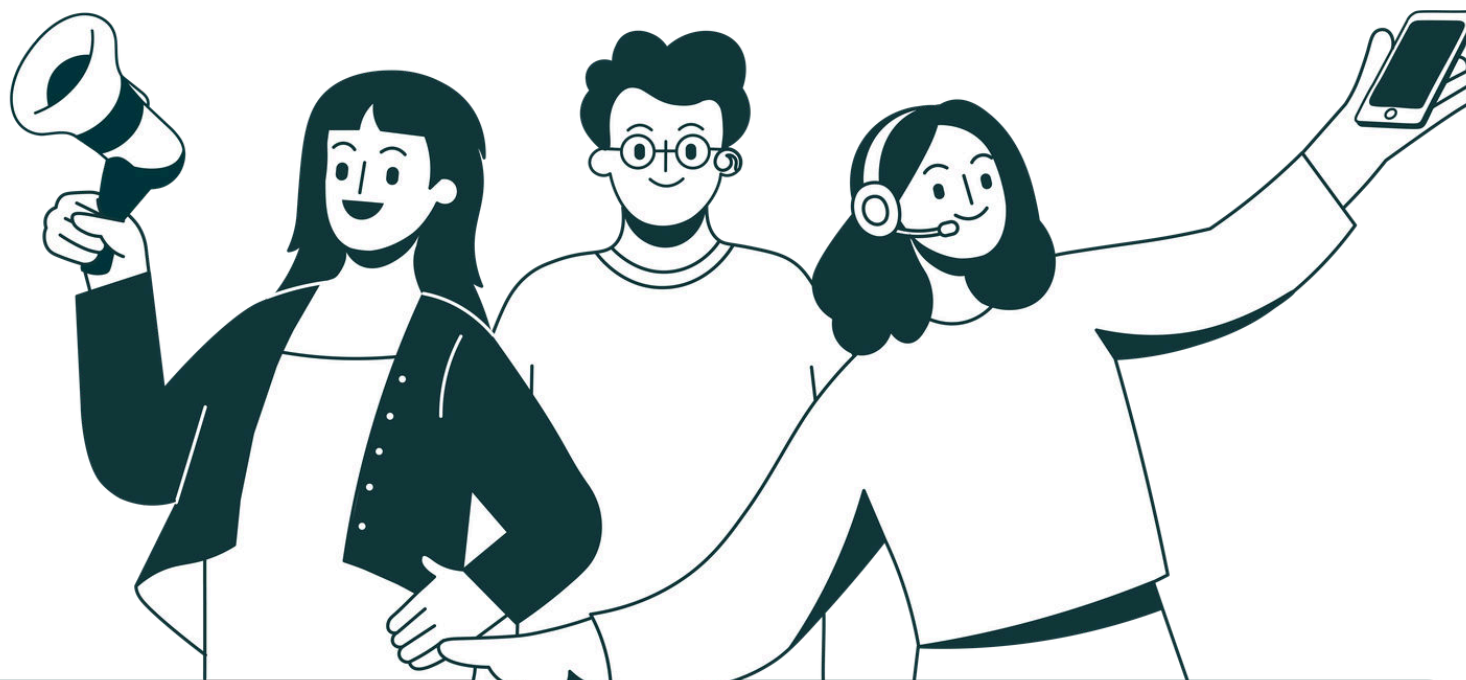


Alexia Roux
Attachée de presse

Tél. : 06 89 30 44 04

Mail : alexia@entrepriseopticom.fr





Retrouvez nos communiqués et ressources
sur [l'espace Presse](#) du site internet

